

SYLOVIA Carrefour contact rappelle Brandade de morue



- Noms des modèles ou références concernés : **Brandade de morue vendue au stand traditionnel**
- Marque : **SANS MARQUE**
- GTIN 1111111111116 Lot 27 Date limite de consommation 02/07/2024
- Conditionnements : **Barquette plastique sous vide**
- Date début/fin de commercialisation : **du 02/07/2024 au 02/07/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour Contact Rians**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Staphylocoques / E.Coli**
- Risques encourus par le consommateur : **Escherichia coli**
Staphylococcus aureus (agent responsable d'intoxication staphylococcique)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les Escherichia coli peuvent entraîner dans les 3 jours qui suivent la consommation, des gastro-entérites marquées par des douleurs abdominales et des diarrhées (éventuellement accompagnées de sang), accompagnées ou non de fièvre. Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ce type de symptômes sont invitées à consulter sans délai leur médecin traitant en lui signalant cette consommation et la nature du germe contaminant.

Les toxi-infections alimentaires causées par les Entérotoxine Staphylococciques se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (vomissements principalement) apparaissant dans les heures qui suivent l'ingestion et disparaissant en général rapidement.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 8 août 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0969397000**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre